

Débats

éditorial

# L'obligation de s'entendre

Jérôme Chapuis

---

## **Premier contact entre la CGT et la direction de TotalEnergies.**

Il aura donc fallu attendre quinze jours pour que la CGT et la direction de TotalEnergies se rencontrent pour la première fois. Plus de deux semaines de grève préventive pour commencer à échanger autrement que par médias et communiqués interposés ! Pendant ce temps, des millions de Français pâtissent d'un conflit qui n'est pas le leur. On peut bien trouver quelques explications : les luttes internes d'un syndicat en prélude à un futur congrès ; la fermeté d'un groupe pétrolier qui considère que la hausse des cours a déjà été répercutée dans les rémunérations. Rien de tout cela ne justifie de pénaliser à ce point la communauté nationale. Il y a d'un côté un usage irresponsable du rapport de force, de l'autre une surdité coupable. Et dans les deux camps, autant d'indécence que d'inconséquence.

Il est des moments dans l'histoire d'un pays où s'entendre relève de l'obligation. Et le sens des responsabilités commande de ne pas subordonner l'intérêt général à ses intérêts particuliers. Soit dit en passant, cela vaut aussi dans le champ politique. Le spectacle donné ces derniers jours à l'Assemblée n'est pas digne de la période. Là où les circonstances exigeraient de se hisser au-dessus des querelles partisans pour s'accorder sur l'essentiel, on calcule, on s'invective, on se montre du doigt. On balance à la cantonade des appels à la grève générale et à l'insurrection, comme s'il s'agissait de slogans anodins. Et comme si la France avait besoin de cela ! Par les temps qui courent, élus, partenaires sociaux et tout ce qui reste de corps intermédiaires seraient bien inspirés d'éviter les querelles superflues et – sans aller jusqu'à l'union sacrée – d'assurer un service minimum de l'unité.